

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 mai 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 10 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**Lettre datée du 21 mai 2003, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de rappeler ma lettre du 18 octobre 2002, dans laquelle je vous ai informé de ma décision de faire don de ma part de la récompense financière accompagnant le prix Nobel de la paix afin de créer un fonds du prix Nobel de la paix des Nations Unies qui financerait l'éducation des enfants des fonctionnaires de l'Organisation qui ont donné leur vie au service de la paix. Je vous ai demandé de bien vouloir accepter que la part de l'Organisation soit utilisée de la même manière.

Je rappelle également votre lettre du 27 mars 2003, dans laquelle vous avez indiqué qu'à titre personnel, vous approuviez pleinement ma proposition et que vous meniez des consultations à ce sujet avec les membres du Bureau de l'Assemblée générale. Vous m'avez demandé d'établir un bref rapport officiel à soumettre pour examen à l'Assemblée générale.

Je vous prie de trouver le rapport demandé à l'annexe de la présente lettre.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**



Fonds du prix Nobel de la paix de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

1. J'ai l'honneur, par le présent rapport, de solliciter l'assentiment de l'Assemblée générale touchant l'utilisation de la part de l'Organisation des Nations Unies du prix Nobel de la paix décerné en 2001, en deux parties égales, à l'Organisation et à moi-même, en ma qualité de Secrétaire général, pour notre contribution à l'édification d'un monde plus pacifique. Le prix Nobel de la paix s'accompagne d'une somme d'environ un million de dollars.
2. Je suis fermement convaincu que c'est grâce au dévouement de son personnel que l'Organisation a mérité le prix Nobel de la paix, et qu'il est légitime que la récompense aille intégralement à ses fonctionnaires qui ont consenti le plus grand sacrifice en donnant leur vie à la cause de la paix.
3. En conséquence, je propose de créer un fonds du prix Nobel de la paix de l'Organisation des Nations Unies qui recueillera et administrera les fonds provenant du prix Nobel de la paix. Ce fonds aura pour objectif d'aider à financer l'éducation des enfants des membres du personnel civil de l'Organisation morts dans l'accomplissement de leurs fonctions au service de la paix. Le fonds, qui fonctionnera comme un compte spécial soumis au Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU, pourra recueillir et administrer d'autres contributions reçues aux mêmes fins.
4. Je forme l'espoir que l'Assemblée générale voudra bien approuver ma proposition, tendant à ce que le montant total du prix Nobel de la paix soit affecté à un fonds du prix Nobel de la paix de l'Organisation des Nations Unies.
